

**Inscription Centre de Loisirs
Année 2024/2025**

A remettre sans délai auprès du personnel du service ou auprès du secrétariat du SIRS de Briot (Mairie de Thieuloy).

NOM et Prénom des parents

Adresse

Code Postal et Ville

Numéro de portable mère

Numéro de portable père

Adresse mail des parents

Autorise la transmission du mail à l'association « Les Petits Loups »

oui **non**

Nom de l'enfant	Prénom de l'enfant	Date de naissance	Dates connues (mercredi, vacances scolaires)

**PERSONNES AUTORISEES A VENIR CHERCHER LE OU LES
ENFANTS AU CENTRE AERE**

NOM, Prénom et qualité :

NOM, Prénom et qualité :

NOM, Prénom et qualité :

Le règlement intérieur de l'accueil de loisirs

I) La journée type

7h30 - 9h30	Accueil échelonné des enfants Activités libres
09h30 - 12h00	Activités Rangement Départ des enfants venant que le matin
12h00 - 13h30	Repas
13h15 - 13h30	Arrivée des enfants venant que l'après midi
13h30 - 15h00	Temps calme
15h00 - 16h30	Activités
16h30 - 17h30	Goûter
17h30 - 18h30	Départ échelonné des enfants Activités libres

Les activités libres seront :

- des coloriages
- jeux de société
- livres
- jeux de construction, dînettes

Les autres activités seront :

- activités manuelles
- jeux d'extérieur et d'intérieurs
- activité sportives

Nous proposerons des activités adaptées en fonction du rythme de vie des enfants, cependant le planning d'activité n'est pas fixe et peut être modifié en fonction du temps ou des envies des enfants.

II) La vie quotidienne

L'accueil

L'accueil du matin s'effectue de 7h30 à 9h30 de manière échelonnée.

Les départs s'effectuent de 17h30 à 18h30 de la même manière que le matin.

De façon exceptionnelle, un enfant pourra être autorisé à arriver plus tard et à partir plus tôt, pour cela, les parents devront prévenir les animateurs à l'avance.

Tenue

La tenue de l'enfant doit être adaptée en fonction de l'activité du jour.

Les goûters et les repas

Le planning des goûters et des repas sera affiché sur la porte d'entrée de la salle des fêtes. Un cahier de traçabilité sera mis en place en cas d'intoxication alimentaire.

En cas de désistement, merci de prévenir le lundi au plus tard sinon la journée vous sera facturée.

Une attestation d'assurance de responsabilité individuelle de l'enfant sera demandée en même temps que l'inscription.

Tarifs :

12,50 € / jour / enfant (repas et goûter compris)

7 € / matin / enfant

7,50 € / après-midi / enfant (goûter compris)

Date et Signature des parents :